

# Orientations

## Orientation 3.1.1 Élaborer une stratégie touristique du parc national accompagnant et enrichissant les stratégies locales

### Contexte

L'existence d'un grand espace préservé de montagne et de haute montagne constitue un élément majeur du patrimoine savoyard et alpin. Le parc national représente un atout essentiel pour l'avenir du territoire Vanoise, mais qui ne peut être valorisé que dans le cadre d'une stratégie commune dont la volonté a émergé à la faveur des débats sur l'élaboration de la charte du parc national

### Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui constitue un axe stratégique de la charte. Il recoupe également l'enjeu Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire.

### Lignes directrices de l'orientation

- Les stations de sports d'hiver et le parc national sont issus de démarches pionnières. Cinquante ans après leur création il s'agit de retrouver l'esprit pionnier qui a prévalu à leur fondation, afin de refonder le tourisme alpin qui sera celui du XXIème siècle. La charte du parc national est l'occasion d'initier un modèle de développement innovant combinant l'ensemble des atouts du territoire dans un projet commun.

[...]

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<b>3.1.1.a-</b> Définir une stratégie touristique commune adaptée à la tonalité du parc national pouvant s'intégrer dans les stratégies des organismes liés au tourisme, fondé sur les valeurs :	Animer la démarche et les concertations	Implication dans la démarche et solidarité vis-à-vis des communes apportant une part significative de leur territoire au coeur du parc national	Association de développement  Touristique de la Savoie, pays et intercommunalités, offices de tourisme, opérateurs privés

# Orientations

- de respect des patrimoines, de l'environnement,

- de responsabilité vis-à-vis des ressources et des patrimoines,

- de solidarité avec les acteurs locaux et les différents publics touristiques,

- de partage de l'accès au territoire, des connaissances, des rôles dans l'offre touristique,

- d'équité au regard de l'effort des communes apportant une part significative de leur territoire au coeur du parc national.

# Orientations

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #5160

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 14:53